

BREVET DES MÉTIERS D'ART – VERRIER DÉCORATEUR

OBJECTIFS

Au sein de structures de tailles différentes (très petites entreprises, entreprises artisanales, petites, moyennes et grandes entreprises), le titulaire du Brevet des Métiers d'Art Verrier Décorateur est employé pour réaliser des productions qui peuvent relever des domaines suivants :

- architecture : aménagement intérieur et extérieur de bâtiments
- création de vitraux et entretien – conservation du patrimoine
- ameublement
- miroiterie
- arts de la table et de l'ornementation du verre (gobeletterie, flaconnage, édition d'art, bijouterie, luminaires...)
- signalétique

Il est toutefois possible que d'autres secteurs d'activité économique comme la verrerie scientifique et technique, l'électroménager, l'enseigne et la signalétique ou l'industrie du verre fassent appel à ses compétences

CONTENUS

Enseignement professionnel :

- Enseignement professionnel
- Arts appliqués
- Cultures artistiques

Enseignement général :

- Français
- Histoire/ Géographie
- Education civique
- Mathématiques/ Sciences Physiques et chimiques
- Anglais
- Economie-gestion

NOMBRE D'HEURES EN CENTRE

420 heures

NOMBRE D'HEURES EN ENTREPRISE

500 heures ajustables

OÙ SUIVRE CETTE FORMATION ?

GRETA LILLE MÉTROPOLE

Téléphone : 03 20 74 67 10

Courriel : greta.lille-metropole@ac-lille.fr